

En savoir plus !

Vous avez 65 ans ou plus, vous souhaitez continuer à vivre dans votre village et participer à une vie collective intégrée dans la commune. Le projet d'habitat inclusif est fait pour vous !

Un dossier de candidature vous attend en mairie.

A remettre au plus tard le 05/01/2026.

Contact : 01.64.42.55.77

Mail : mairie@soignollesenbrie.fr



Un habitat accompagné, regroupé et inséré

Tout savoir sur l'habitat inclusif à Soignolles-en-Brie



Un projet co-porté par la commune de Soignolles-en-Brie et son CCAS.
Avec le soutien financier de la MSA

Qu'est-ce qu'un logement inclusif

C'est un mode d'habitat regroupé et un projet de vie sociale partagée.

Les habitants disposent de leur propre maison dont ils sont locataires, à proximité du centre bourg. Ils partagent des espaces de vie communs et des temps d'animation avec les autres habitants. Vecteur de lien social, l'habitat inclusif est un logement personnel ouvert sur des espaces collectifs.

Attention l'habitat inclusif n'est pas un établissement spécialisé, ni un habitat collectif, ni une résidence.

* aide ponctuelle pour l'habillage et repas

** totale autonomie

C'est où ?

Les 6 pavillons individuels sont situés chemin des Côtés (en face du cimetière). A proximité des commerces, de la future micro-crèche, d'espaces verts, ils bénéficient d'une situation privilégiée au sein de la commune de Soignolles-en-Brie.



Pour qui ?

- ◆ 6 pavillons pour les Soignollais de 65 ans et plus dans l'année et résidents dans la commune depuis au moins 2 ans.
- ◆ Personnes seules ou en couple : les 2 doivent avoir au moins 65 ans.
- ◆ Personnes autonomes appartenant au groupe GIRS* et GIR6**
- ◆ Sans condition de ressources.

Pour quoi ?

Privilégier et conserver le maintien à domicile et favoriser le vivre-ensemble.

L'habitat inclusif permet de vivre chez soi, seul ou en couple, grâce à un concept d'habitat accompagné, partagé, et inséré dans la vie locale.

Les + de l'habitat inclusif Soignollais

Un logement d'environ 70 m² adapté aux PMR.

Un petit jardin privatif

Une terrasse

Pour quand ?

Été 2026

